Section 8. L'examen écrit CTA

8.1 Introduction et aperçu

Important

Dans le cadre de l'engagement de PTSC à favoriser des environnements d'apprentissage et d'évaluation inclusifs et psychologiquement sécurisés, nous invitons toutes les personnes impliquées dans la formation et les examens à examiner attentivement les besoins en matière d'accessibilité ou de soutien, qu'il s'agisse des leurs ou de ceux des candidat.e.s. Ces besoins peuvent être liés à la neurodiversité, au handicap, à la santé mentale ou physique, au contexte culturel ou linguistique, ou à d'autres aspects de l'expérience vécue. Pour faciliter ce processus, le formulaire de déclaration des besoins en matière d'accessibilité (13.4.7) est disponible afin d'identifier et de communiquer de manière structurée tout ajustement ou soutien susceptible d'améliorer la participation et les performances. Ce formulaire peut être rempli ou mis à jour à tout moment et partagé, le cas échéant, avec les formateur.trice.s, les superviseur.seuse.s, les examinateur.trice.s ou d'autres personnes concernées. La participation active à ce processus favorise l'accès équitable à l'apprentissage et à l'évaluation, et promeut la dignité, le respect et la compréhension pour tous.

8.1.1 Objectif de l'examen écrit

L'examen écrit a pour objectif de démontrer que le.la candidat.e a intégré les compétences fondamentales de son champ d'application choisi et qu'il/elle travaille de manière efficace et éthique en tant qu'analyste transactionnel s'appuyant sur les concepts théoriques de l'AT.

8.1.2 Aperçu de l'examen écrit

L'examen écrit comprend quatre parties :

A. Autoportrait du.de la candidat.e et de son travail en tant qu'analyste transactionnel.

B. Rapport sur les expériences d'apprentissage acquises pendant la formation en AT

C. Étude de cas ou projet client

D. Théorie et littérature. Le.la candidat.e doit répondre à six questions sur la théorie de l'AT et son application pratique.

8.1.3 Champ de spécialisation

L'examen écrit doit porter sur le champ de spécialisation déclaré par le.la candidat.e. L'évaluateur.trice de l'examen écrit décidera si tel est le cas. Si l'évaluateur.trice a des doutes quant au champ, il.elle renverra l'examen écrit au.à la coordinateur.trice du groupe linguistique du.de la candidat.e pour qu'il.elle prenne une décision. En cas de litige, le.la superviseur.seuse des examens prendra la décision finale.

8.1.4 Langue et traduction

L'examen écrit peut être rédigé dans n'importe quelle langue pour laquelle des examinateur.trice.s sont disponibles. Il n'est pas nécessaire de le traduire pour l'examen oral.

8.1.5 Anonymat

L'examen écrit doit être anonyme. Cette responsabilité incombe au.à la candidat.e. Le texte ne doit comporter aucune indication permettant d'identifier le.a candidat.e, le.la superviseur.seuse principal.e ou les formateur.trice.s. Cette exigence vise à protéger le.a candidat.e. Si le.a candidat.e identifie explicitement son institut de formation ou son.sa formateur.trice dans son examen écrit, celui-ci lui sera automatiquement renvoyé. L'identité d'un.e client.e d'une étude de cas en psychothérapie ou en conseil doit être dissimulée. L'anonymat doit être préservé dans tous les champs. Il incombe au.à la candidat.e et au.à la superviseur.seuse principal.e de s'assurer que l'autorisation d'utiliser le matériel clinique ou les cas utilisés pour l'examen écrit a été obtenue.

8.1.6 Longueur totale

Les examens écrits en anglais et en allemand ont un nombre maximal de mots de 24 000. Les examens écrits en français et en italien ont un nombre maximal de mots de 26 500.

Les équivalents dans d'autres langues ne peuvent dépasser la limite maximale de 26 000 mots. Les modifications peuvent être suggérées par les coordonnateur.trice.s de groupe linguistique et seront décidées par le Comité des normes de formation professionnelle (Professional Training Standards Committee -PTSC). Le.la candidat.e, lors de l'envoi de son examen écrit au.à la coordinateur.trice du groupe linguistique, doit également envoyer une déclaration signée indiquant le nombre de mots de son examen écrit

Les diagrammes et la bibliographie peuvent être inclus dans l'examen écrit **en plus du nombre de mots maximum.** Dans certains cas particuliers, le.la coordinateur.trice du groupe linguistique peut également autoriser l'ajout d'une annexe ; cette annexe ne peut contenir, par exemple, que des précisions sur le contexte du travail ou du projet. Elle ne doit pas contenir d'informations qui devraient être normalement incluses dans l'examen lui-même et qui feraient partie de l'évaluation formelle.

8.1.7 Présentation

L'examen écrit doit être :

- Rédigé à l'aide d'un traitement de texte en utilisant la police Arial ou une autre police accessible, taille 12.
- Une liste complète des références de tous les concepts et auteur.e.s cité.e.s dans l'examen doit être incluse. Une bibliographie indiquant les autres lectures et recherches qui ont inspiré l'étude de cas et les autres théories et approches qui ont influencé le.a candidat.e peut également être fournie séparément.
- Le style de référence Harvard ou APA doit être utilisé.
- Le texte doit être rédigé en double interligne, cependant la bibliographie et les transcriptions peuvent être en simple interligne.
- Le nombre de mots doit être indiqué sur la première page de l'examen.
- Le champ du. de la candidat.e doit être clairement identifié sur la première page.

Le.la candidat.e doit s'assurer de la cohérence entre la manière dont il.elle utilise et commente la théorie AT, la littérature et les processus décrits tout au long de l'examen.

Chaque page doit :

- Avoir des marges suffisantes.
- Être numérotée de manière consécutive tout au long du document d'examen.

8.1.8 Notation de chaque section et évaluation finale

Toutes les parties de l'examen écrit doivent être complétées. Les sections sont pondérées comme suit : A = 20 % ; B = 10 % ; C = 35 % et D = 35 %. Une note globale de 100 % indique une réussite sans faille. L'examen écrit sera reporté si la note totale est inférieure à 65 % ou si elle ne répond pas aux exigences énoncées au point 8.6.6.

8.2 L'examen écrit dans le champ conseil

Les candidat.e.s doivent se référer aux compétences fondamentales (voir section 2) sur lesquelles l'examen sera évalué. Ils doivent également veiller à en fournir la preuve tout au long de l'examen et s'assurer que leur présentation est cohérente et clairement structurée.

Les réponses aux questions suivantes doivent être aussi concises que possible.

8.2.1 Section A. Autoportrait professionnel

Cette partie de l'examen écrit représente 20 % de la note totale.

Le.la candidat.e est invité à décrire le contexte de son style de travail et son identité en tant que conseiller en analyse transactionnelle dans son champ d'application.

- Décrivez votre profession, le contexte de votre travail (structure organisationnelle, clientèle, système client, etc.) et votre identité en tant qu'analyste transactionnel utilisant l'analyse transactionnelle (AT) dans le champ conseil.
- Incluez le type de questions, les problèmes présentés et les ressources qui composent le contexte de votre pratique et expliquez en quoi cela influence votre travail en tant qu'analyste transactionnel.

8.2.2 Section B. Expérience d'apprentissage et développement personnel du. de la candidat.e pendant la formation en AT

Cette partie de l'examen écrit représente 10 % de la note totale.

- Décrivez votre développement pendant la formation en AT et les raisons qui vous ont poussé à choisir l'AT.
- Réfléchissez aux expériences d'apprentissage importantes qui ont contribué de manière significative au développement de votre identité en tant que conseiller en AT.
- Indiquez votre position sur les aspects éthiques, professionnels et juridiques qui sont importants pour votre travail.
- Quelles expériences difficiles avez-vous vécues pendant votre apprentissage/utilisation de l'AT ?
- Comment ces expériences ont-elles influencé le développement de votre identité professionnelle en tant que praticien de l'AT dans le champ que vous avez choisi ?

8.2.3 Section C. Le projet/l'étude de cas

Cette partie de l'examen écrit représente 35 % de la note totale.

Le projet/l'étude de cas doit être tiré(e) du champ d'application que vous avez choisi ; il.elle doit être représentatif.ve de votre pratique professionnelle dans ce champ. Le projet/l'étude de cas doit démontrer les compétences fondamentales en matière de conseil dans le cadre d'une application pratique et d'un contexte théorique.

La description du processus doit clairement démontrer votre ou vos rôles et votre identité professionnelle dans le champ conseil en AT.

La section C peut être soit :

- Une étude de projet dans le champ d'activité professionnelle de l'analyste transactionnel. Il doit s'agir d'une étude longitudinale ou transversale, comprenant la planification, la mise en œuvre et l'évaluation, par exemple l'accompagnement pastoral dans un hôpital, le Conseil auprès d'individus et de groupes dans une institution sociale, le coaching du management dans une entreprise, etc.

Ou

- Une étude de cas, montrant le processus de conseil d'un client ou d'un système client spécifique couvrant une période donnée.

Quelques conseils pratiques :

- N'incluez que les données pertinentes ; incluez ce qui est nécessaire pour comprendre les compétences professionnelles spécifiques que vous souhaitez démontrer dans votre examen écrit.
- Conceptualisez comment et pourquoi vous êtes efficace et avec quelles interventions vous stimulez la résolution de problèmes ou le changement chez le client.le système client.
- Indiquez le calendrier du projet/de l'étude de cas.

Les points ci-dessous constituent une suggestion de structure pour votre projet/étude de cas (à titre indicatif uniquement).

1. **Résumé**

Très bref résumé du projet/de l'étude de cas

2. **Contexte**

 Description du contexte du conseil : client, contexte organisationnel et.ou institutionnel, aspects pertinents du système, aspects hiérarchiques, etc.

3. **Analyse de la situation (évaluation)**

 Le problème présenté et les points forts du client/système client, votre définition du problème, les points forts et les ressources du client/système client, premières hypothèses, intuitions, réflexions sur vos propres points forts et limites en tant que conseiller AT, collecte de données supplémentaires, analyse, vérification de la première hypothèse.

4. **Établissement d'une relation de conseil et d'un ou plusieurs contrats**

 Processus de création d'une relation de conseil basée sur la confiance, fondements philosophiques et théoriques, processus, théorie et réflexion du/de la candidat.e sur l'établissement d'un contrat.

5. **Conception du plan de traitement ou de la stratégie de planification du conseil**

 Orientations, méthodes et stratégies, dérivées de ce qui précède (2-4) pour concevoir les interventions en matière de conseil. Identification des objectifs à court et à long terme. Discussion des choix méthodologiques, méthodes et stratégies à l'aide de l'AT. D'autres concepts et méthodes peuvent également être inclus. Commentaire sur les idées et valeurs fondamentales importantes pour le processus de conseil conçu.

6. **Rapport sur le processus de conseil**

 Description du processus co-créatif de conseil à l'aide des concepts pertinents issus de l'AT : étapes importantes de la réalisation du processus de conseil conçu, différentes phases, exemples spécifiques de mesures et d'interventions efficaces, gestion des phases inefficaces, changements dans la planification, la contractualisation et la réalisation, prévention, solutions axées sur les ressources, développement personnel et gestion des crises.

7. **Évaluation et pronostic**

 Garantie de qualité : critères de mesure du changement, évaluation du processus et achèvement des contrats.

 Pronostic : état actuel du processus de Conseil, aspects futurs possibles, étapes supplémentaires vers un développement souhaitable.

 Comment évaluez-vous les changements générés par votre intervention ?

8. **Remarques finales**

 Réflexions sur vos expériences d'apprentissage personnelles et professionnelles acquises dans le cadre de ce projet ou de ce cas.

9. **Bibliographie**

8.2.4 Section D. Comment le.a candidat.e aborde la théorie et la littérature

Cette partie de l'examen écrit représente 35 % de la note totale.

L'objectif de cette section est de démontrer votre compréhension théorique des concepts et des modèles de l'AT. Vous devez répondre à six questions parmi celles proposées dans la liste ci-dessous.

La présentation théorique consiste à fournir une définition et une description du concept général, puis à analyser et expliquer son utilisation, et enfin à montrer, le cas échéant, ses liens avec d'autres concepts de l'AT. Il est également attendu que des exemples illustrant des concepts spécifiques soient fournis afin d'étayer votre explication. Les candidat.e.s ont la possibilité de choisir les clients dont ils.elles souhaitent parler dans leur section D. Il peut s'agir du client de l'étude de cas de la section C ou de tout autre client avec lequel ils.elles ont travaillé.

Si nécessaire, du matériel illustratif supplémentaire peut être utilisé, mais il doit provenir du champ conseil. Tous les exemples doivent être présentés de manière brève et concise.

Vous pouvez présenter vos réponses aux six questions de deux manières différentes, toutes deux conçues pour s'intégrer de manière cohérente au projet/à l'étude de cas de la section C. L'important est d'indiquer clairement dès le début de votre étude où et comment vous répondrez aux six questions théoriques. Voici les deux options possibles :

1. Les réponses peuvent être présentées dans une section distincte.
2. Les réponses peuvent être présentées séparément dans la section C sous forme de commentaire détaillé sur un thème spécifique.

Il est possible de combiner ces deux options, par exemple en fournissant deux réponses sous forme de commentaire détaillé et quatre réponses dans une section distincte. En ce qui concerne l'option 2, il est important d'indiquer clairement au lecteur où commence et où se termine la réponse dans la section C.

Enfin, il est important que votre traitement des questions théoriques, des exemples utilisés et, le cas échéant, du récit de la section C soit cohérent et homogène.

Les questions

1. Décrivez votre style personnel en analyse transactionnelle dans le champ conseil, en comparant, en opposant et en critiquant les principales approches et les concepts que vous mettez en avant.
2. Décrivez un aspect des développements récents (au cours des 10 à 15 dernières années environ) dans la théorie de l'analyse transactionnelle. Comment les évaluez-vous et comment ont-ils influencé votre réflexion et votre pratique ?
3. Selon vous, quels sont les principaux objectifs du conseil dans votre pratique professionnelle ? Quels concepts de l'analyse transactionnelle utilisez-vous pour faciliter cela ?
4. Décrivez les avantages de la formulation d'un plan global du processus de conseil. Que prenez-vous en compte lorsque vous planifiez des interventions ?
5. Quels concepts de l'AT utilisez-vous pour analyser le contexte du conseil ? Comment cela influence-t-il votre façon de travailler avec différents types de clients/systèmes clients ?
6. Quels concepts de l'AT utilisez-vous pour comprendre l'origine des problèmes psychologiques ? Montrez en quoi cela est lié à votre conception du bien-être psychologique ou de la « guérison ».
7. Décrivez votre compréhension de la relation de conseil. Montrez en quoi cela est lié aux concepts d'AT et comment cela influence votre façon de travailler.
8. Quels modèles ou concepts utilisez-vous pour comprendre le processus intrapsychique, et comment cela influence-t-il votre façon de travailler ?
9. Quels modèles ou concepts utilisez-vous pour comprendre les relations interpersonnelles et la communication, et comment cela influence-t-il votre façon de travailler ?
10. Comment utilisez-vous la contractualisation pour améliorer le processus de conseil ?
11. Quels concepts utilisez-vous pour travailler avec des couples, des familles, des groupes ou des équipes ayant des demandes et des besoins particuliers ? Comment ces concepts influencent-ils votre façon de travailler ?
12. Choisissez un sujet ou une question en matière de conseil que vous aimeriez aborder de manière théorique à l'aide des concepts de l'AT, et montrez comment ces concepts influencent votre travail.
13. Décrivez un projet de recherche dont vous avez connaissance ou auquel vous avez participé et discutez de ses implications pour la théorie et.ou la pratique de l'analyse transactionnelle.

8.3 Examen écrit dans le champ éducation

Les candidat.e.s doivent se référer aux compétences clés (voir section 2) sur lesquelles l'examen sera évalué. Ils.elles doivent également veiller à les démontrer tout au long de l'examen et à ce que leur présentation soit cohérente et clairement structurée.

Les réponses aux questions suivantes doivent être aussi concises que possible.

8.3.1 Section A. Autoportrait professionnel.

Cette partie de l'examen écrit représente 20 % de la note totale.

1. Décrivez le contexte de votre travail et votre identité en tant qu'éducateur.trice analyste transactionnel.le dans votre champ d'application, en incluant les informations suivantes :
 - Quel est votre titre professionnel et quelles sont vos qualifications pour exercer votre métier d'éducateur.trice? Indiquez toute spécialisation que vous pourriez avoir.
 - Quelle est la description de votre poste ?
 - Qui sont vos collègues ?
 - Quelle est votre place au sein de l'organisation ?
 - Avec quelles personnes et/ou quels groupes travaillez-vous ? Indiquez leurs caractéristiques et besoins éducatifs particuliers.
2. Décrivez l'orientation principale de votre pratique professionnelle et la contribution de l'AT à votre travail.
3. Commentez les questions professionnelles, éthiques et juridiques pertinentes pour votre profession.

8.3.2 Section B. Expérience d'apprentissage et développement personnel du. de la candidat.e pendant la formation en AT.

Cette partie de l'examen écrit représente 10 % de la note totale.

1. Décrivez l'importance de l'AT dans votre développement personnel et comment cela vous a influencé professionnellement.
2. Quand et pourquoi avez-vous choisi de suivre une formation en AT, et dans quel but ?
3. Quel impact cela a-t-il eu sur votre parcours professionnel, le cas échéant ?
4. Quelles expériences difficiles avez-vous vécues pendant votre apprentissage/utilisation de l'AT ?
5. Comment ces expériences ont-elles influencé le développement de votre identité professionnelle en tant qu'éducateur et praticien de l'AT dans le champ que vous avez choisi ?

8.3.3 Section C. Étude de cas/projet

Cette partie de l'examen écrit représente 35 % de la note totale.

Choisissez votre étude de cas/projet pour démontrer

- L'orientation principale de votre pratique pédagogique.
- Votre identité en tant que praticien AT dans le champ de l'éducation.
- Le travail décrit dans l'étude de cas doit montrer le développement d'un projet depuis le premier contact, en passant par le processus de contractualisation, la planification et la mise en œuvre, jusqu'à son achèvement et son évaluation. Tout au long du document, votre analyse globale et votre réflexion analytique continue doivent être claires pour le lecteur.

Montrez l'impact de votre implication, notamment :

- Votre rôle vis-à-vis de toutes les parties impliquées dans le contrat.
- L'efficacité des interventions.
- L'apprentissage – pour vous-même comme pour les participants.
- Le feedback et évaluation des changements réalisés.

Conseils pratiques :

- Toutes les informations doivent être en rapport avec le travail décrit.
- Le calendrier doit être indiqué.

REMARQUE : dans le champ de l'éducation, où les contrats sont souvent « multilatéraux », le terme « client » peut désigner différents participants à un contrat, par exemple un établissement d'enseignement, un étudiant, un groupe d'apprenants, etc. en fonction du contexte.

Les points ci-dessous constituent une suggestion de structure pour votre projet/étude de cas (à titre indicatif uniquement).

1. **Résumé**

 Bref résumé/aperçu du projet

2. **Contexte**

 Décrivez le contexte pédagogique ou le cadre dans lequel s'inscrit le travail : données générales sur l'organisation/l'institution/l'école/le groupe, contexte et historique pertinents, informations sociales, culturelles et démographiques, personnes impliquées dans le travail, nombre et rôles.

3. **Évaluation des besoins**

 Présentez à la fois l'évaluation du client et votre propre évaluation des besoins dans la situation. Quelles étaient vos propositions et idées initiales concernant les interventions.contributions possibles ?

 - Cela peut faire référence à un « problème », à un besoin d'apprentissage, de développement ou à un changement souhaité (dans la culture ou dans les pratiques de travail de l'institution ou du groupe.de la partie qui la compose).

 Incluez vos réflexions à propos de vos propres valeurs, ressources et idées, et de la manière dont elles « s'accordent » avec celles des participant.e.s au projet.

4. **Contrat**

 Décrivez le contrat, les accords, les objectifs et les buts du travail. Faites référence aux concepts de l'AT liés à la contractualisation, par exemple les contrats multipartites, les niveaux de contrat.

5. **Planification et conception**

 Quels facteurs avez-vous pris en compte dans votre planification et votre conception ? Quelles méthodes et stratégies avez-vous proposé d'utiliser et pourquoi ? Quels concepts d'AT ont influencé votre réflexion et vos stratégies pratiques ? Décrivez à la fois ceux que vous avez utilisés comme cadre d'analyse interne pour vous-même et ceux que vous avez prévu d'utiliser ouvertement avec les participants.

6. **Mise en œuvre**

 Que s'est-il passé ? Décrivez le processus du travail, y compris ses étapes, les stratégies efficaces et moins efficaces ainsi que les mesures utilisées, les changements que vous avez apportés au fur et à mesure de l'avancement du travail, la manière dont vous avez utilisé les commentaires des participant.e.s. Montrez votre réflexion critique tout au long du processus.

7. **Évaluation**

 Quels critères avez-vous utilisés pour évaluer le changement et/ou le développement ? Dans quelle mesure le contrat a-t-il été rempli ? Incluez les commentaires de l'organisation cliente, le cas échéant, et de l'ensemble des participant.e.s.

 Décrivez les développements futurs possibles.

 Comment évaluez-vous les changements générés par votre intervention ?

8. **Conclusion**

 Avec le recul, réfléchissez à votre propre expérience et à ce que vous avez appris tout au long du projet. Qu'avez-vous gagné ? Et que comptez-vous mettre en pratique à l'avenir ? Discutez de la manière dont les enseignements tirés de ce projet influenceront votre travail à l'avenir.

8.3.4 Section D - Questions sur la théorie et la littérature

Cette partie de l'examen écrit représente 35 % de la note totale.

L'objectif de cette section est de démontrer votre compréhension théorique des concepts et modèles d'AT. Vous devez répondre à six questions parmi celles proposées ci-dessous.

Une présentation théorique consiste à fournir une définition et une description du concept général, puis à analyser et expliquer son utilisation, et enfin à montrer, le cas échéant, ses liens avec d'autres concepts de l'AT.

Vous devez également fournir des exemples illustrant des concepts spécifiques afin d'étayer votre explication.

Les candidat.e.s ont la possibilité de choisir les clients dont ils souhaitent parler dans leur section D.

Il peut s'agir du client de l'étude de cas de la section C ou de tout autre client avec lequel ils ont travaillé.

Si nécessaire, du matériel illustratif supplémentaire peut être utilisé, mais il doit provenir du champ de l'éducation. Tous les exemples doivent être présentés de manière brève et concise.

Vous pouvez présenter vos réponses aux six questions de deux manières différentes, toutes deux conçues pour s'intégrer de manière cohérente à l'étude de cas de la section C. L'important est d'indiquer clairement dès le début de votre étude où et comment les six questions théoriques seront traitées. Voici les deux options possibles :

1. Les réponses peuvent être présentées dans une section distincte.
2. Les réponses peuvent être présentées séparément dans la section C sous forme de commentaire détaillé sur un thème spécifique.

Il est possible de combiner ces deux options, par exemple en fournissant deux réponses sous forme de commentaire détaillé et quatre réponses dans une section distincte. En ce qui concerne l'option 2, il est important d'indiquer clairement au lecteur où commence et où se termine la réponse dans la section C.

Enfin, il est important que vous traitiez les questions théoriques, les exemples utilisés et, le cas échéant, le récit de la section C de manière cohérente et uniforme.

Les questions

1. Décrivez votre style personnel d'analyste transactionnel dans le champ éducation, en vous référant à deux approches principales et aux concepts que vous mettez en avant, en les comparant, en les opposant et en les critiquant.

2. Décrivez un aspect du développement récent (environ 10 à 15 ans) de la théorie de l'AT. Comment l'évaluez-vous et comment cela a-t-il influencé votre réflexion et votre pratique ?

3. Selon vous, quels sont les principaux objectifs de l'éducation dans votre pratique professionnelle ? Quels concepts de l'AT utilisez-vous pour les promouvoir ?

4. Décrivez votre plan global pour un projet éducatif. Quels facteurs contextuels pourriez-vous prendre en compte dans ce plan (ressources, questions éthiques) ?

5. Quels concepts de l'AT utilisez-vous pour évaluer les besoins d'apprentissage ? Comment cela influence-t-il votre façon de travailler dans différents contextes avec les participant.e.s au contrat et les autres personnes impliquées ?

6. Quels sont les objectifs généraux et les valeurs qui vous guident dans votre travail ? Quel est le rapport entre ceux-ci et les idées sur la guérison dans la littérature AT ?

7. Décrivez votre compréhension de la relation enseignant/apprenant. Montrez en quoi cela est lié aux concepts d'AT et comment cela influence votre façon de travailler.

8. Quels modèles ou concepts utilisez-vous pour comprendre les processus intrapsychiques et comment cela influence-t-il votre façon de travailler ?

9. Quels modèles ou concepts utilisez-vous pour comprendre les relations interpersonnelles et la communication, et comment cela influence-t-il votre façon de travailler ?

10. Comment utilisez-vous la contractualisation pour améliorer le processus d'enseignement

d'apprentissage ?

11. Quels concepts utilisez-vous pour travailler avec des individus ou des groupes ayant des besoins (éducatifs) particuliers ? Comment ces concepts influencent-ils votre façon de travailler ?

12. Choisissez un sujet que vous aimeriez traiter de manière théorique. Si le sujet n'est pas tiré de l'AT, montrez le lien avec les concepts et les méthodes d'intervention en AT.

13. Décrivez un projet de recherche dont vous avez connaissance ou auquel vous avez participé. Discutez des implications pour la théorie et.ou la pratique de l'analyse transactionnelle.

8.4 L'examen écrit dans le champ organisation

Les candidat.e.s doivent se référer aux compétences fondamentales (voir section 2) sur lesquelles l'examen sera évalué. Ils doivent également veiller à inclure des preuves de ces compétences tout au long de l'examen, ainsi qu'à s'assurer que leur présentation est cohérente et clairement structurée.

Les réponses aux questions suivantes doivent être aussi concises que possible.

8.4.1 Section A. Autoportrait professionnel

Cette partie de l'examen écrit représente 20 % de la note totale.

Décrivez le contexte de votre travail et votre identité en tant qu'analyste transactionnel dans le champ organisation, en incluant les informations suivantes :

- Quel est votre titre professionnel et quelles sont vos qualifications pour exercer votre métier ? Indiquez toute spécialisation que vous pourriez avoir.
- Quelle est la description de votre poste ?
- Où travaillez-vous, avec qui et quel est le cadre de référence organisationnel ?
- Décrivez la population et les différentes catégories de diagnostics ou autres caractéristiques des clients avec lesquels vous travaillez.
- Décrivez l'orientation principale de votre pratique professionnelle et la contribution de l'AT à votre travail.
- Commentez les questions professionnelles, éthiques et juridiques pertinentes pour votre profession.

8.4.2 Section B. Expérience d'apprentissage et développement personnel du. de la candidat.e pendant la formation en AT

Cette partie de l'examen écrit représente 10 % de la note totale.

Rendez compte et réfléchissez aux expériences d'apprentissage acquises pendant la formation :

1. Décrivez l'importance de l'AT dans votre développement personnel et son influence sur votre vie professionnelle.
2. Quand et pourquoi avez-vous décidé de suivre une formation en AT, et dans quel but ?
3. Quel impact cela a-t-il eu sur votre parcours professionnel, le cas échéant ?
4. Quelles expériences difficiles avez-vous vécues pendant votre apprentissage/ utilisation de l'AT ?
5. Comment ces expériences ont-elles influencé le développement de votre identité professionnelle et en tant que praticien de l'AT dans le champ que vous avez choisi ?

8.4.3 Section C. Étude de cas/projet

Cette partie de l'examen écrit représente 35 % de la note totale.

Remarques préliminaires :

L'étude de cas/projet doit être tirée du champ d'application principal du. de la candidat.e ; elle doit être représentative du champ d'application**.**

Dans le champ organisation, le client est l'organisation ou le système organisationnel (voir section 2).

Un projet est un domaine de travail de l'analyste transactionnel pour lequel vous présentez un plan à court, moyen ou long terme concernant le développement, la réalisation et l'évaluation.

Le projet doit également montrer la réalisation pratique et le contexte théorique. Voici quelques exemples de projets possibles :

- Travailler en tant que consultant.e en management sur des interventions organisationnelles ou liées à des activités de développement des ressources humaines (par exemple, l'égalité des chances, la consolidation d'équipe).
- Travailler en tant que conseiller.ère sur les programmes pédagogiques ou les méthodes d'enseignement appliqués au sein d'une organisation.

Il est important que le.la candidat.e veille à la cohérence de l'ensemble de sa présentation.

Indiquez le calendrier du projet. Précisez clairement votre propre rôle, c'est-à-dire la relation entre vos interventions et les changements dans le système du client.de l'organisation ou résultant de celles-ci.

Les points ci-dessous constituent une suggestion de structure pour votre projet/étude de cas (à titre indicatif uniquement).

1. **Affirmations générales et données du.de la client.e.de l'organisation**
 a. Données pertinentes concernant le.la client.e (par exemple, statut, position hiérarchique, etc.).
 b. Se référer à l'historique du.de la client.e.de l'organisation et à d'autres données contextuelles pertinentes.
2. **Contexte de la commande que vous avez reçue**
 a. Décrivez le contexte institutionnel et organisationnel de votre travail.
 b. Qui a respectivement émis la recommandation/la commande ?
 c. Quelle était votre définition du problème et celle du.de la client.e ? Discutez les deux.
 d. Commentez vos propres idées et valeurs fondamentales, en mentionnant leur importance dans le cadre de vos relations avec le.la client.e /le système organisationnel.
3. **Contrat et.ou autres accords**
 a. Décrivez les contrats et/ou accords conclus avec votre client/organisation et leur origine.
 b. Prenez comme base les concepts de l'AT relatifs aux contrats (par exemple, contrat administratif, contrat de travail, contrat tripartite).
4. **Planification**
 a. Décrivez les orientations, les méthodes et les stratégies que vous avez utilisées. Comment ont-elles été dérivées des points ci-dessus (1 à 3) et comment avez-vous défini les objectifs à court et à long terme ?
 b. Quels concepts et méthodes de l'AT incluez-vous dans vos considérations concernant votre méthode et votre stratégie, et pourquoi ?
 c. Si, dans le cadre de ce projet, vous faites référence à des concepts pertinents autres que ceux de l'AT, discutez-en.
 d. Si vous disposez d'un schéma, d'un plan ou d'un diagramme (issu de l'approche AT ou d'autres approches) pour illustrer vos réflexions, vous pouvez l'inclure dans votre essai.
5. **Processus de soumission**
 a. Expliquez et discutez de la manière dont vous avez mis votre plan en pratique.
 b. Quelles mesures et interventions ont eu une influence positive sur le client/système organisationnel et

ont permis un développement/changement supplémentaire ? Donnez des exemples concrets.

c. Commentez vos propres idées et valeurs fondamentales qui ont pu jouer un rôle important dans vos contacts avec le(s) client(e.s).

d. Résumez le processus (par exemple, les différentes phases) et décrivez les changements correspondants (pour illustrer cela, vous pouvez utiliser des transcriptions littérales concernant les interventions). Lorsque vous décrivez ces processus, utilisez les concepts appropriés d'AT et veillez à leur cohérence par rapport à ceux utilisés dans la partie théorique (voir ci-dessous).

e. Dans quelle mesure votre plan a-t-il été réalisé ? Résumez les étapes importantes et décrivez les critères que vous utilisez pour déterminer les changements positifs.

f. Comment les objectifs à court et à long terme ont-ils été atteints et/ou les contrats ont-ils été menés à bien ?

g. Y a-t-il eu des incidents ou avez-vous rencontré des difficultés dans vos relations avec le client/système qui vous ont amené à modifier la stratégie initiale ?

6. **Pronostic**

a. Décrivez l'état actuel du projet et les aspects futurs possibles.

b. Décrivez les mesures supplémentaires à prendre afin de parvenir à un développement souhaitable.

c. Comment évaluez-vous les changements générés par votre intervention ?

7. **Remarques finales**

Décrivez votre propre expérience d'apprentissage acquise dans le cadre de ce projet. Si vous le souhaitez, vous pouvez inclure votre expérience personnelle lors de vos contacts avec le client/le système organisationnel.

8.4.4 Section D. Directives relatives à la théorie et à la littérature

Cette partie de l'examen écrit représente 35 % de la note totale.

L'objectif de cette section est de démontrer votre compréhension théorique des concepts et modèles d'AT. Vous devez répondre à six questions parmi celles proposées ci-dessous.

Une présentation théorique consiste à fournir une définition et une description du concept général, puis à analyser et expliquer son utilisation, et enfin à montrer, le cas échéant, ses liens avec d'autres concepts d'AT.

Vous devez également fournir des exemples illustrant des concepts spécifiques afin d'étayer votre explication. Les candidat.e.s ont la possibilité de choisir les clients qu'ils souhaitent aborder dans la section D. Il peut s'agir du client de l'étude de cas de la section C ou de tout autre client avec lequel ils ont travaillé.

Si nécessaire, du matériel illustratif supplémentaire peut être utilisé, mais il doit provenir du champ organisationnel. Tous les exemples doivent être présentés de manière brève et concise.

Vous pouvez présenter vos réponses aux six questions de deux manières différentes, toutes deux conçues pour s'intégrer de manière cohérente à l'étude de cas de la section C. L'important est de préciser dès le début de votre étude où et comment vous répondrez aux six questions théoriques. Voici les deux options possibles :

1. Les réponses peuvent être présentées dans une section distincte.
2. Les réponses peuvent être présentées séparément dans la section C sous forme de commentaire détaillé sur un thème spécifique.

Il est possible de combiner ces deux options, par exemple en présentant deux réponses sous forme de commentaire détaillé et quatre réponses dans une section distincte. En ce qui concerne l'option 2, il est important d'indiquer clairement au lecteur où commence et où se termine la réponse dans la section C.

Enfin, il est important que vous traitiez les questions théoriques, les exemples utilisés et, le cas échéant, le récit de la section C de manière cohérente et uniforme.

Les questions

1. Quels concepts de la littérature sur l'analyse transactionnelle utilisez-vous pour décrire une organisation

? Dans votre réponse, prêtez attention aux dynamiques et processus fondamentaux que vous observez dans les organisations, ainsi qu'aux changements organisationnels. Développez votre choix.

2. Quels concepts de la littérature en analyse transactionnelle utilisez-vous pour décrire les relations interpersonnelles et la communication au sein des organisations ?
3. Comment considérez-vous la communication dans les organisations comme une manifestation des processus organisationnels ?
4. Décrivez comment vous réfléchissez à la relation entre les personnes qui travaillent dans les organisations et d'autres aspects de la vie organisationnelle, tels que les clients, les processus techniques, les finances et les questions juridiques. En quoi l'analyse transactionnelle vous est-elle utile à cet égard ?
5. Décrivez les phénomènes de comportements répétitifs dans les organisations et expliquez comment vous utilisez les concepts issus de la littérature en analyse transactionnelle pour les comprendre. Indiquez dans votre réponse comment vous utilisez ces concepts pour induire un changement ou un développement.
6. Quels concepts de l'AT et autres utilisez-vous pour évaluer la situation actuelle et les besoins à court et à long terme ? Concevez l'orientation du changement et évaluez les résultats d'un processus de développement ou de changement organisationnel.
7. Décrivez un projet de recherche auquel vous participez ou dont vous avez connaissance. Discutez des implications pour la théorie et/ou la pratique en analyse transactionnelle.
8. Décrivez les concepts que vous utilisez pour travailler avec des organisations qui ne sont pas issues de l'analyse transactionnelle et expliquez comment vous les reliez aux concepts présentés dans la littérature en analyse transactionnelle.
9. Quels concepts issus de la littérature en analyse transactionnelle et d'autres approches que l'AT utilisez-vous pour décrire la culture organisationnelle ?
10. Quels concepts issus de la littérature AT mettez-vous en avant dans votre travail ? Décrivez ces concepts et commentez votre choix.
11. Quels concepts utilisez-vous en ce qui concerne les contrats ou autres accords entre le client.système, l'analyste transactionnel et toute autre partie ? Comment appliquez-vous ces concepts dans votre pratique ?
12. Quels sont les principes, les valeurs et l'éthique qui vous guident dans votre travail ? Quelle est la relation entre ceux-ci et les concepts de l'AT concernant l'OKness et l'autonomie ?
13. Quels concepts issus de l'analyse transactionnelle utilisez-vous pour évaluer les clients/systèmes ou les équipes et comment les appliquez-vous dans votre travail ?

8.5 L'examen écrit du champ psychothérapie

Les candidat.e.s doivent se référer aux compétences fondamentales (voir section 2) sur lesquelles l'examen sera évalué. Ils.elles doivent également veiller à inclure des preuves de ces compétences tout au long de l'examen, ainsi qu'à s'assurer que leur présentation est cohérente et clairement structurée.

Les réponses aux questions suivantes doivent être aussi concises que possible.

8.5.1 Section A. Auto-portrait professionnel

Cette partie de l'examen écrit représente 20 % de la note totale.

1. Quel est votre titre professionnel ?
 - Décrivez votre lieu de travail ou votre environnement professionnel.
 - Quelle est la description de votre poste ?
 - Qui sont vos collègues ?

- Quelle est votre place au sein de l'organisation ?
- Qui sont vos patients ou vos clients ?
- Qui vous les envoie ?
- Avec quelles différentes catégories de diagnostics travaillez-vous ?

2. Décrivez l'orientation principale de votre pratique professionnelle et la contribution de l'AT à votre travail.
3. Décrivez votre statut juridique et indiquez dans quelle mesure vous remplissez les conditions requises pour exercer la profession de psychothérapeute, telles qu'elles sont définies dans les lois et règlements de votre pays.État.

- Comment vous protégez-vous et protégez-vous vos client.e.s ?
- Décrivez les client.e.s avec lesquel.le.s vous refuseriez de travailler et expliquez pourquoi.
- Quelles dispositions avez-vous prises pour orienter ces client.e.s vers d'autres professionnel.le.s ?
- Si vous n'êtes pas médecin, quelles dispositions avez-vous prises pour fournir des preuves et un soutien médicaux ?
- Quels sont les critères qui vous permettent de déterminer si une telle consultation médicale est nécessaire ?

8.5.2 Section B. Expérience d'apprentissage acquise par le.a candidat.e pendant la formation en AT et son développement personnel

Cette partie de l'examen écrit représente 10 % de la note totale. Les candidat.e.s peuvent répondre aux questions suivantes dans n'importe quel ordre.

1. Quand et pourquoi avez-vous choisi de suivre une formation en AT, et dans quel but ?
2. Quelles expériences difficiles avez-vous vécues pendant votre apprentissage/utilisation de l'AT ? Quel impact ont-elles eu sur votre développement personnel ?
3. Décrivez l'importance de l'AT dans votre développement professionnel et comment cela vous a-t-il influencé professionnellement ?
4. Quel impact cela a-t-il eu sur votre parcours professionnel, le cas échéant ?
5. Comment ces expériences ont-elles influencé le développement de votre identité professionnelle en tant que psychothérapeute et praticien en AT dans le champ que vous avez choisi ?

8.5.3 Section C. Étude de cas d'un client

Cette partie de l'examen écrit représente 35 % de la note totale.

Vous n'êtes pas tenu de présenter les informations relatives à votre client.e dans l'ordre indiqué ci-dessous, mais il est important que vous vous assuriez que l'étude de cas soit cohérente.

Ne fournissez des informations sous chaque rubrique que si elles sont pertinentes, par exemple, ne donnez des informations sur l'histoire du développement que si cela est important dans votre étude de cas.

Dans votre description de la psychothérapie, il est primordial que vous montriez clairement votre processus et votre rôle en tant que psychothérapeute. La description doit se concentrer non seulement sur le.la client.e au cours de la psychothérapie, **mais aussi sur la relation entre vous et le.la client.e et sur votre réponse au.à la client.e.**

Montrez clairement le lien entre vos interventions et le processus du.de la client.e.

1. Informations personnelles pertinentes concernant le.la client.e, notamment :

 a. Âge.

b. Sexe.

c. Situation familiale.

d. Membres actuels de la famille.

e. Situation professionnelle.

f. Relations sociales.

2. Contexte de l'orientation:

 a. Organisme référent.

 b. Motif de l'orientation.

3. Processus de travail :

 a. Avez-vous travaillé avec ce.cette client.e dans le cadre d'une psychothérapie de groupe, familiale ou individuelle ?

 b. Pourquoi avez-vous choisi cette méthode de travail ?

 c. À quelle fréquence avez-vous travaillé ensemble ?

 d. Combien de temps ce travail a-t-il duré, en termes de temps et de nombre de séances ?

4. Lors de votre première rencontre :

 a. Quels problèmes le.la client.e vous a-t-il présentés ?

 b. Quel était l'état mental et physique du.de la client.e ?

 c. Quelle était sa situation professionnelle ?

 d. Quel était votre diagnostic initial ou votre hypothèse diagnostique ?

5. Donnez des informations historiques sur votre client.e dans les domaines suivants :

 a. Famille.

 b. Développement.

 c. Examen médical.

 d. Relations sexuelles.

 e. Relations importantes.

 f. Éducation.

 g. Travail et emploi.

6. Quel était l'accord ou le contrat initial entre vous et le.la client.e ?

7. Votre diagnostic :

 a. Donnez un diagnostic basé sur l'analyse transactionnelle, en analysant la situation actuelle du.de la client à l'aide de deux ou trois concepts de l'AT.

 b. Donnez un diagnostic basé sur un système non-AT qui vous est familier, par exemple tiré de la dernière édition du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM) ou de la Classification internationale des maladies.*

 c. Décrivez comment vous êtes parvenu à ce diagnostic et montrez comment vous avez établi des diagnostics différentiels pour exclure d'autres options.

8. Définissez le problème présenté, en faisant clairement la distinction entre votre compréhension et le point de vue de votre client.e.

9. Quel était le contrat de traitement final entre vous et votre client.e ?
10. Plan de traitement :
 a. Décrivez votre plan de traitement global en vous référant à votre diagnostic du.de la client.e.
 b. Quelles ont été les étapes et l'objectif final de votre traitement ?
11. Le processus psychothérapeutique :

Résumez le processus psychothérapeutique en décrivant ses différentes étapes à l'aide des concepts d'AT appropriés pour décrire ce qui se passe.

Donnez des exemples de vos interactions avec le.la client.e, y compris des transcriptions littérales, en mettant particulièrement l'accent sur vos interventions significatives et la manière dont le.la client.e a réagi.

- Notez tout lien entre votre interaction et le problème que vous avez défini au début.
- Indiquez dans quelle mesure vous considérez que le ou les contrats ont été remplis et quels critères vous utilisez pour évaluer cela.
- Décrivez les difficultés que vous avez rencontrées avec les phénomènes de transfert et de contre-transfert dans votre relation avec le.la client.e.
- Incluez une description de votre utilisation de la supervision.
- En vous référant à votre client.e, discutez brièvement du concept de guérison.
- Reliez les interventions que vous avez choisies à votre plan de traitement et à vos idées sur la guérison.
- Décrivez dans quelle mesure votre plan de traitement a été réalisé. Si vous avez modifié votre plan de traitement au cours de la psychothérapie, expliquez pourquoi.

12. Pronostic :
 a. Décrivez l'état actuel du processus de traitement et indiquez si vous travaillez toujours avec ce.cette client.e.
 b. Comment évaluez-vous les changements chez votre client.e ?
 c. Quel est votre pronostic ?
13. Remarques finales :

Décrivez votre expérience d'apprentissage au cours de votre travail avec ce.cette client.e.

8.5.4 Section D. Questions sur la théorie et la littérature

Cette partie de l'examen écrit représente 35 % de la note totale.

L'objectif de cette section est de démontrer votre compréhension théorique des concepts et des modèles d'AT. Vous devez répondre à six questions parmi celles proposées ci-dessous.

Une présentation théorique consiste à fournir une définition et une description du concept général, puis à analyser et expliquer son utilisation, et enfin à montrer, le cas échéant, ses liens avec d'autres concepts d'AT. Vous devez également fournir des exemples illustrant des concepts spécifiques afin d'étayer votre explication.

Les candidat.e.s ont la possibilité de choisir les client.e.s dont ils.elles souhaitent parler dans leur section D. Il peut s'agir du.de la client.e de l'étude de cas de la section C ou de tout autre client.e avec lequel.laquelle ils.elles ont travaillé.

Si nécessaire, du matériel illustratif supplémentaire peut être utilisé, mais il doit provenir du champ psychothérapie. Tous les exemples doivent être présentés de manière brève et concise.

Vous pouvez présenter vos réponses aux six questions de deux manières différentes, toutes deux conçues pour s'intégrer de manière cohérente à l'étude de cas de la section C. L'important est d'indiquer

clairement dès le début de votre étude où et comment vous répondrez aux six questions théoriques. Voici les deux options possibles :

1. Les réponses peuvent être présentées dans une section distincte.
2. Les réponses peuvent être présentées séparément dans la section C sous forme de commentaire détaillé sur un thème spécifique.

Il est possible de combiner ces deux options, par exemple en fournissant deux réponses sous forme de commentaire détaillé et quatre réponses dans une section distincte. En ce qui concerne l'option 2, il est important d'indiquer clairement au lecteur où commence et où se termine la réponse dans la section C.

Enfin, il est important que votre traitement des questions théoriques, des exemples utilisés et, le cas échéant, du texte de la section C soit cohérent et homogène.

Les questions

1. Décrivez votre style personnel de psychothérapie par l'analyse transactionnelle, en vous référant, en comparant, en opposant et en critiquant les principales approches et les concepts que vous mettez en avant.

2. Décrivez un aspect des développements récents (au cours des 10 à 15 dernières années) de la théorie de l'analyse transactionnelle. Comment l'évaluez-vous et comment a-t-il influencé votre réflexion et votre pratique ?

3. Que signifie pour vous le changement psychothérapeutique ? Quels concepts de l'AT utilisez-vous pour faciliter ce changement ?

4. Discutez des avantages de la formulation d'un plan de traitement global du processus psychothérapeutique. Que prenez-vous en compte lorsque vous planifiez les différentes étapes ?

5. Quels concepts de l'AT utilisez-vous pour diagnostiquer ou évaluer vos client.e.s, et comment cela influence-t-il votre façon de travailler avec différents types de client.e.s ?

6. Quels concepts de l'AT utilisez-vous pour comprendre l'origine des problèmes psychologiques ? Montrez en quoi cela est lié à votre conception du bien-être psychologique ou de la guérison.

7. Décrivez votre compréhension de la relation psychothérapeutique. Montrez en quoi cela est lié aux concepts d'AT et comment cela influence votre façon de travailler.

8. Quels modèles ou concepts utilisez-vous pour comprendre le processus intrapsychique, et comment cela influence-t-il votre façon de travailler ?

9. Quels modèles ou concepts utilisez-vous pour comprendre les relations interpersonnelles et la communication, et comment cela influence-t-il votre façon de travailler ?

10. Comment utilisez-vous la contractualisation pour améliorer le processus psychothérapeutique ?

11. Quels concepts utilisez-vous pour travailler avec des couples, des familles ou des groupes, et comment ceux-ci influencent-ils votre façon de travailler ?

12. Choisissez un sujet ou une question en psychothérapie que vous aimeriez aborder d'un point de vue théorique à l'aide des concepts de l'AT et montrez en quoi cela influence votre travail.

13. Décrivez un projet de recherche dont vous avez connaissance ou auquel vous avez participé et discutez de ses implications pour la théorie et/ou la pratique de l'analyse transactionnelle.

8.6 Évaluation et notation de l'examen écrit

8.6.1 Directives à l'intention des évaluateur.trice.s

Tou.te.s les évaluateur.trice.s des examens écrits CTA doivent assister à un WEW avant de se voir confier un examen à évaluer.

La fonction principale de cette section est de fournir aux évaluateur.trice.s des examens écrits des critères cohérents à utiliser pour l'évaluation. Veuillez garder à l'esprit les recommandations suivantes, basées sur l'expérience passée.

Le.la candidat.e s'est beaucoup investi dans cet examen écrit. Respectez cela, quel que soit le résultat qui vous semble évident.

Lorsque vous rédigez vos commentaires, posez-vous la question suivante : « Comment me sentirais-je si j'étais le.la candidat.e ou son.sa superviseur.euse prinicpal.e ? »

Vos commentaires doivent fournir au.à la candidat.e et au jury d'examen oral des indications importantes sur les points forts et les points faibles spécifiques de l'examen écrit.

L'évaluation de l'examen écrit ne doit pas inclure de diagnostic sur le.la candidat.e.

L'évaluation est un processus éducatif et non psychothérapeutique. Le retour d'information a pour objectif de fournir au.à la candidat.e des informations claires en vue d'une expérience d'apprentissage évolutive, parallèlement à l'évaluation.

L'évaluateur.trice doit éviter les critiques non fondées et les jugements de valeur non étayés. Des mots tels que « insuffisant » ou « adéquat » ne fournissent pas suffisamment d'informations pour guider correctement le.la candidat.e vers de futurs progrès. Il convient plutôt d'écrire « l'examen ne montre pas comment vous avez... ».

Adressez vos remarques spécifiquement aux critères de l'échelle de notation basée sur les compétences fondamentales.

L'évaluation de l'examen écrit doit inclure des signes de reconnaissances positifs.

Soyez précis.e quant à vos attentes si quelque chose ne vous satisfait pas ou si des informations manquent, afin que le.la candidat.e puisse en tirer des enseignements utiles.

Adressez-vous directement au.à la candidat.e dans vos commentaires afin que l'évaluation se déroule dans le respect et dans un esprit « je suis OK, tu es OK ».

8.6.2 Directives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion

Le PTSC s'engage à mener une évaluation inclusive afin de garantir que tou.te.s les candidat.e.s aient une chance équitable de montrer ce qu'ils.elles savent et comment ils.elles pensent. Certaines personnes apprennent, écrivent ou communiquent de manière différente. Cela peut être dû au fait qu'elles sont neuro divergentes, qu'elles ont un handicap ou un problème de santé, qu'elles utilisent l'anglais comme deuxième ou troisième langue, ou qu'elles viennent d'un milieu éducatif ou culturel différent.

En tant qu'évaluateur.trice, votre rôle consiste à respecter les normes tout en restant ouvert à la différence. Une évaluation inclusive signifie reconnaître que l'orthographe, la grammaire, la structure rédactionnelle ou le ton d'un.e candidat.e peuvent différer de vos attentes, mais que ces différences n'indiquent pas nécessairement un manque de compréhension. Ce qui importe le plus, c'est la capacité du.de la candidat.e à démontrer :

- Sa réflexion avec une compréhension approfondie
- L'application de la théorie à ses idées et à son travail en tant qu'analyste transactionnel dans le champ de son choix.
- Un apprentissage réflexif avec une capacité à critiquer son propre travail.

8.6.3 Comprendre les effets de la neurodiversité et d'autres besoins en matière d'accessibilité

La neurodiversité et les autres besoins en matière d'accessibilité peuvent affecter les individus de différentes manières. Que vous soyez candidat.e, formateur.trice, superviseur.seuse ou évaluateur.trice d'examens, vous pouvez remarquer :

- Une vitesse de lecture ou d'écriture plus lente.
- Des modes de pensée non linéaires, visuels ou holistiques.
- Une compréhension interne claire qui n'est pas pleinement exprimée à l'écrit.

- Des difficultés avec la grammaire, la syntaxe ou les conventions académiques.
- Des difficultés à organiser ses pensées de manière structurée.
- Difficultés à interpréter les significations implicites ou les subtilités.
- Erreurs techniques ou linguistiques qui obscurcissent des idées fortes.

Il ne s'agit pas là de signes d'une intelligence ou d'un niveau d'apprentissage inférieurs, mais souvent de différences dans le traitement de l'information, la communication ou le parcours scolaire.

8.6.4 Lignes directrices à l'intention des évaluateurs.trices d'examens écrits

Les objectifs de l'évaluation des examens sont les suivants :

- Évaluer de manière équitable et cohérente tou.te.s les candidat.e.s.
- Se concentrer sur le contenu, la compréhension et la perspicacité plutôt que sur la précision linguistique ou la présentation, sauf si ces aspects font l'objet d'une évaluation spécifique.
- Se concentrer sur la question de savoir si les compétences fondamentales dans le champ du.de la candidat.e ont été acquises.
- Évitez de pénaliser les candidat.e.s en raison de différences neurologiques ou linguistiques.

Pratiques utiles :

- Lisez d'abord pour comprendre le sens : recherchez le message central, les idées clés et les signes de compréhension.
- Relisez : une première lecture pour comprendre le sens général, puis une deuxième lecture pour une analyse plus approfondie, peuvent aider à réduire les préjugés inconscients.
- Posez-vous les questions suivantes :
 - S'agit-il d'un manque de connaissances ou d'une manière différente de communiquer ?
 - Le.la candidat.e fait-il.elle preuve de perspicacité, même si la structure ou la grammaire ne sont pas conventionnelles ?
 - Est-ce que je laisse de la place à un style de pensée ou d'expression différent ?
- Faites des commentaires constructifs : utilisez un langage simple et encourageant.
- Utilisez un langage inclusif : les commentaires doivent être clairs et encourageants, en particulier lorsque les candidat.e.s ont été victimes d'exclusion ou d'incompréhension dans le passé.
- Vérifiez votre interprétation : si vous avez des doutes, parlez-en à votre superviseur.seuse ou à votre co-évaluateur.trice. Un deuxième avis peut mettre en évidence des points forts que vous n'aviez pas remarqués.

8.6.5 Processus de notification pour l'expression des besoins et l'accessibilité

Si un.e candidat.e a des besoins spécifiques en matière d'accessibilité, il.elle est invité.e à remplir le formulaire de déclaration des besoins en matière d'accessibilité (13.4.7) et à l'envoyer au.à la coordinateur.trice de groupe linguistique lors de la soumission de son examen.

Le.la coordinateur.trice de groupe linguistique en informera ensuite l'évaluateur.trice lorsqu'il.elle lui enverra l'examen pour évaluation. Cela permettra à l'évaluateur.trice ou aux évaluateur.trice.s d'aborder le travail du.de la candidat.e avec une compréhension et une équité appropriées.

Si un.e évaluateur.trice d'examen a des besoins spécifiques en matière d'apprentissage ou d'accessibilité, il.elle est invité à remplir le formulaire susmentionné et à l'envoyer au.à la coordinateur.trice de groupe linguistique.

8.6.6 Évaluation et notation de l'examen écrit

L'échelle de notation se trouve à la section 13.7.9. Une échelle numérique distincte est fournie pour chacune des quatre sections jusqu'au pourcentage total pour cette section.

La section A est notée de 1 à 20.

La section B est notée de 1 à 10.

Les sections C et D sont notées de 1 à 35.

Une fois que vous avez noté les sections sur l'échelle, additionnez les quatre notes. Le résultat correspondra à la note globale en pourcentage pour l'ensemble de l'examen.

Si le score est supérieur ou égal à 65 %, l'examen écrit sera normalement considéré comme réussi.

Toutefois, l'examinateur.trice tiendra également compte des éléments suivants pour décider de la réussite ou de l'échec :

- Le.la candidat.e doit avoir rempli les quatre sections. Si le.la candidat.e n'a pas répondu à une ou plusieurs sections ou s'il.elle a répondu à moins de six questions théoriques dans la section D, l'examen lui sera renvoyé et marqué comme « non valide ».
- Les quatre sections doivent être cohérentes entre elles.
- Si l'un des critères énumérés dans l'échelle de notation est systématiquement jugé insatisfaisant, cela peut justifier un report.
- Tout examen noté sans référence à l'échelle de notation sera renvoyé par le.la coordinateur.trice des examens pour être renoté.

8.6.7 Évaluation

Les évaluateurs.trices doivent se référer aux compétences clés et à la grille d'évaluation de l'examen oral lorsqu'ils.elles examinent les aspects de l'échelle d'évaluation (13.7.9).

8.6.8 Procédures d'évaluation et de notation

Tous les documents relatifs à l'examen CTA sont répertoriés à la fin de la section correspondante et à la section 13.

L'identité du.de la ou des évaluateur.trice.s de l'examen écrit et du.de la candidat.e a été un sujet brûlant au sein de l'EATA et démontre que les évaluateur.trice.s sont un groupe réfléchi, impliqué et soucieux de l'éthique.

La question de divulguer ou non cette information est examinée avec le même souci d'éthique, mais à partir de positions différentes selon les évaluateur.trice.s et les groupes linguistiques.

Le PTSC et le CoC ont examiné toutes les différentes positions et expérimenté différentes possibilités afin de trouver la meilleure solution. L'égalité et la transparence sont deux valeurs importantes pour notre système, et les règles actuelles visent à respecter ces deux valeurs.

1. L'évaluation est initialement effectuée par le.la superviseur.seuse principal.e du.de la candidat.e, sous la forme d'une appréciation générale de l'examen écrit.
2. Si, selon lui/elle, le.la candidat.e a atteint le niveau requis, celui-ci.celle-ci doit envoyer son examen au.à la coordinateur.trice de groupe linguistique, accompagné du formulaire de soumission de l'examen écrit indiquant ses coordonnées. Ne mentionnez aucune information permettant d'identifier le.la candidat.e sur l'examen écrit. Le formulaire d'approbation de l'examen écrit CTA par le.la superviseur.seuse principal.e doit être joint (voir section 13).
3. Le.la coordinateur.trice de groupe linguistique tient deux listes d'évaluateur.trice.s. Ceux.celles qui acceptent d'être nommés comme évaluateur.trice.s et ceux.celles qui souhaitent noter de manière anonyme. Le.la coordinateur.trice de groupe linguistique demande au.à la candidat.e s'il.elle souhaite connaître l'identité de son ou ses évaluateur.trice.s et se tient à sa disposition pour le faire (révéler son ou leurs noms à la fin du processus d'examen). Le.la candidat.e répond clairement par oui ou par non. Si le.la candidat.e répond oui, son nom sera communiqué à l'évaluateur.trice ou aux évaluateur.trice.s à la fin du processus, de sorte que les noms des deux parties seront connus et qu'il sera possible d'échanger des commentaires à la fin du processus.

4. Le.la coordinateur.trice de groupe linguistique désigne un.e évaluateur.trice qui correspond à la demande du.de la candidat.e et aux souhaits de l'évaluateur.trice, nommé.e ou anonyme, et envoie l'examen écrit à un.e évaluateur.trice accompagné de la lettre officielle adressée à l'évaluateur.trice de l'examen écrit CTA. Il s'agira d'un.e CTA, ou de préférence d'un.e PCTA TS, PTSTA, CTA TS ou TSTA dans le champ de spécialisation du.de la candidat.e. À ce stade, le.la coordinateur.trice de groupe linguistique ne révélera pas l'identité du.de la candidat.e ou de l'évaluateur.trice à l'autre partie.

5. L'examinateur.trice utilise l'échelle de notation pour évaluer et noter l'examen écrit. Avant de rédiger son évaluation, il informe le.la coordinateur.trice de groupe linguistique de sa décision. Si le.la candidat.e a réussi, le.la coordinateur.trice demande à l'examinateur.trice de procéder à l'évaluation de l'examen écrit. L'examen écrit et l'évaluation de l'examen écrit sont renvoyés à le.la coordinateur.trice de groupe linguistique.

6. Si l'examen est réussi, le.la coordinateur.trice de groupe linguistique renvoie l'examen écrit et l'évaluation écrite au.à la candidate, accompagnés d'une lettre officielle. Le.la candidat.e reçoit des commentaires en fonction de la nature du contrat. Si l'évaluation est anonyme, tous les noms restent confidentiels pour le.la coordinateur.trice de groupe linguistique. Si l'évaluation est nominative, elle sera signée et le nom du.de la candidat.e sera communiqué à l'évaluateur.trice afin qu'un échange puisse avoir lieu.

7. Si l'examinateur.trice informe le.la coordinateur.trice de groupe linguistique qu'il.elle a l'intention de reporter l'examen, le.la coordinateur.trice lui demandera de ne pas rédiger l'évaluation de l'examen écrit. Le.la coordinateur.trice enverra automatiquement l'examen écrit à un.e deuxième examinateur.trice, accompagné de la lettre officielle adressée à l'évaluateur.trice de l'examen écrit CTA. Le.la deuxième examinateur.trice n'est pas informé.e que le.la premier.ère examinateur.trice a reporté l'examen écrit.

8. Le.la deuxième examinateur.trice suit la procédure décrite ci-dessus : il.elle informe le.la coordinateur.trice de groupe linguistique de sa décision concernant l'examen. À ce stade, le.la coordinateur.trice de groupe linguistique informe l'examinateur.trice qu'il.elle est le.la deuxième examinateur.trie et demande aux deux examinateur.trice.s de se concerter.

Si le.la deuxième examinateur.trice reporte également l'examen, celui-ci est reporté. Si l'examen est anonyme, tous les noms restent confidentiels pour le.la coordinateur.trice de groupe linguistique. Si l'examen est nominatif, l'évaluation est signée et le nom du.de la candidat.e est communiqué à l'évaluateur.trice afin qu'un échange puisse avoir lieu.

Le.la coordinateur.trice de groupe linguistique renvoie l'évaluation écrite de l'examen au.à la candidat.e avec une lettre officielle.

9. Si un examen est reporté par le.la premier.ière examinateur.trice et réussi par le.la second.e, le.la coordinateur.trice de groupe linguistique demandera aux deux examinateur.trice.s de se mettre d'accord lors de leurs discussions et de présenter une évaluation écrite commune de l'examen. La participation à cette discussion est obligatoire. Les noms des deux évaluateur.trice.s peuvent être communiqués au.à la candidat.e s'ils.elles y consentent.

10. S'ils.elles parviennent à un accord et produisent une évaluation écrite commune de l'examen, celle-ci est envoyée au.à la candidat.e avec la lettre officielle à joindre à l'évaluation de l'examen écrit CTA.

11. S'ils.elles ne parviennent pas à se mettre d'accord, un.e facilitateur.trice de processus sera désigné par le.la coordinateur.trice de groupe linguistique afin d'aider les évaluateur.trice.s à trouver un accord. Le.la facilitateur.trice ne lira pas l'examen écrit.

12. S'ils.elles ne parviennent pas à se mettre d'accord, l'examen écrit est transmis à un.e troisième examinateur.trice, accompagné de la lettre officielle adressée à l'évaluateur.trice de l'examen écrit CTA. La décision du.de la troisième examinateur.trice est définitive.

13. L'examen écrit est noté par le.la troisième examinateur.trice en consultation avec les deux examinateur.trice.s précédent.e.s et l'évaluation de l'examen écrit est envoyée au.à la coordinateur.trice de groupe linguistique.

14. Le.la coordinateur.trice de groupe linguistique renvoie l'évaluation de l'examen écrit au.à la candidat.e accompagnée d'une lettre officielle. En ce qui concerne l'anonymat, comme indiqué ci-dessus, les commentaires adressés au.à la candidat.e sont envoyés en fonction de la nature du contrat. S'il s'agit d'un contrat anonyme, tous les noms restent confidentiels pour le.la coordinateur.trice de groupe linguistique. S'il s'agit d'un contrat nominatif, l'évaluation sera signée et l'évaluateur.trice sera informé du nom du.de la

candidat.e afin qu'un échange puisse avoir lieu.

Lorsqu'un examen écrit est reporté, il peut être réécrit par le.la candidat.e et soumis à nouveau. Le.la coordinateur.trice de groupe linguistique n'acceptera de le noter à nouveau que lorsque le.la superviseur.seuse principal.e du.de la candidat.e aura relu l'examen et indiqué par écrit qu'il.elle considère que la version réécrite est conforme aux critères de réussite.

Veuillez limiter vos commentaires à trois pages maximum.

Les évaluateur.trice.s doivent utiliser l'échelle de notation numérique et les directives qui l'accompagnent, fournies par le CoC (voir paragraphe 8.6.6 ci-dessus). Assurez-vous que vos commentaires correspondent aux notes attribuées.

8.7 Appels

Une procédure d'appel est implicitement intégrée à cette procédure d'évaluation des examens. Toutefois, dans des circonstances exceptionnelles, un.e candidat.e peut souhaiter faire appel du résultat ou de la procédure. Dans ce cas, il.elle peut recourir à la procédure d'appel décrite à la section 9.10 et utiliser le formulaire 13.9.1.